

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONVENTION ANNUELLE DU COMITE REGIONAL ACTION LOGEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE

La troisième Convention annuelle du Comité régional Action Logement Centre-Val de Loire s'est tenue jeudi 27 juin à Chartres. Cet événement a réuni des partenaires et entreprises autour des questions du logement et de l'attractivité des territoires. Dominique Dhenne et Yves Clément, respectivement Président et Vice-président du Comité régional ont présenté notamment le Plan d'Investissement Volontaire engagé à l'initiative des partenaires sociaux d'Action Logement.

NOTRE VOCATION : FACILITER L'ACCES AU LOGEMENT POUR FAVORISER L'EMPLOI

Le Comité régional Action Logement est un organe paritaire, interlocuteur privilégié des élus et des partenaires. Il a pour principales missions de renforcer les liens avec les acteurs locaux, de recueillir les besoins des entreprises et des salariés afin de développer des solutions adaptées, et conclure des conventions-cadres de territoires pluriannuelles avec les EPCI représentatifs des bassins d'emploi de la région.

A cette occasion, le Président et le Vice-président du Comité régional, ainsi que Hubert Hervet, Directeur régional Action Logement, ont présenté le bilan des actions réalisées en 2018 en région Centre-Val de Loire et le Plan d'Investissement Volontaire annoncé le 10 janvier par les partenaires sociaux en faveur du logement et du pouvoir d'achat des salariés.

La troisième édition de la Convention nationale du CRAL Centre-Val de Loire s'est poursuivie par une table ronde portant sur les 7 axes du « Plan d'Investissement Volontaire ». Introduite par l'interview filmée de Sophie BROCAS, Préfète d'Eure-et-Loir, cette table ronde a donné lieu à de riches échanges en présence de Dominique DHENNE, Hubert HERVET, Laurent LORILLARD, Vice-Président de l'USH Centre-Val de Loire, Sylvain REVERCHON, Directeur Départemental des Territoires, et Rémi TROCME Responsable de l'Habitat et Solidarité Chartres Métropole.

Pour conclure cette convention, et afin de sceller leur engagement mutuel en faveur du logement des salariés sur le territoire de la métropole de Chartres, Jean-Pierre GORGES, Président de Chartres Métropole et Maire de Chartres, Dominique DHENNE et Yves CLEMENT, Président et Vice-président du Comité Régional Action Logement Centre-Val de Loire ont signé la convention de partenariat entre Chartres Métropole et Action Logement.

PLAN D'INVESTISSEMENT VOLONTAIRE : 7 MESURES POUR LE LOGEMENT ET LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIES

Soucieux d'assumer pleinement son rôle d'acteur majeur du logement et conscient des responsabilités induites par sa vocation d'utilité sociale, le Groupe Action Logement rentre dans la phase de réalisation du Plan d'Investissement Volontaire. Celui-ci s'articule autour de sept mesures concrètes :

- I. Subventions aux propriétaires bailleurs et occupants pour la rénovation énergétique des logements,
- II. Prime à la mobilité au bénéfice des salariés en vue d'accompagner un rapprochement entre leur logement et leur lieu de travail,
- III. Subvention aux travaux d'adaptation au vieillissement de logements privés et création d'une foncière dédiée à la rénovation des EHPAD publics et non lucratifs et au soutien de leurs gestionnaires
- IV. Création d'une foncière pour transformer des bâtiments de bureaux et locaux vides en logements sociaux et intermédiaires, en zone tendue
- V. Investissements massifs au profit du logement dans les territoires ultra-marins prenant en compte leurs contraintes spécifiques,
- VI. Fonds propres pour soutenir la croissance de l'offre de logements sociaux et intermédiaires de qualité adaptée aux besoins de chacun, et accompagner le mouvement HLM dans son effort de restructuration
- VII. Financement de la lutte contre l'habitat dégradé voire indigne où vivent de nombreux salariés, et démolition des logements sociaux obsolètes dans les zones détendues.

En savoir plus : [télécharger le dossier de presse](#)

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 60 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

Action Logement est représenté par Hubert HERVET, directeur régional Centre-Val de Loire

Communication Centre-Val de Loire : Nathalie PHAYBOUN

Ligne directe : 02 38 79 75 07

nathalie.phayboun@actionlogement.fr